

Le budget—L'hon. B. McDougall

Donc, ce qui est important, et je pense que ce débat, actuellement, monsieur le Président, n'intéresse presque plus les Canadiens, sauf le parti libéral et le Nouveau parti démocratique. Parce que ce qui intéresse les Canadiens, c'est que notre gouvernement continue sa lancée au niveau de la réconciliation nationale et favorise la relance économique. Voilà ce qui intéresse les Canadiens.

Je n'ai absolument aucune question à poser au chef du Nouveau parti démocratique car, en ce qui me concerne, c'est un débat qui est clos et ça va très bien, monsieur le Président.

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends aujourd'hui la parole au sujet du budget présenté par mon collègue, le ministre des Finances (M. Wilson). Je ne peux certes pas laisser passer sans protester les allégations de l'honorable député d'Oshawa (Mr. Broadbent).

Le député a d'abord parlé de la nécessité d'avoir un budget civilisé. Le mot «civilisé» englobe aussi la notion de responsabilité. Le gouvernement a montré qu'il était responsable.

Le député a aussi déclaré à la Chambre que tous les Canadiens savent que lorsqu'ils empruntent il doivent rembourser. Les Canadiens et leur gouvernement reconnaissent que la dette nationale a augmenté de 20 à 25 p. 100 par année au cours de la dernière décennie et que nous devons rembourser cette dette. Nous avons toujours dit aux contribuables canadiens que nous devons tous assumer notre part du fardeau de la dette. Nous avons demandé aux Canadiens de nous aider et nous assumons notre responsabilité dans le remboursement de cette dette.

Le député laisse entendre que notre budget met un fardeau sur les épaules des Canadiens ordinaires. Nous essayons au contraire de les soulager du fardeau que leur a imposé le gouvernement précédent. Nous nous sommes entretenus ouvertement avec des Canadiens sur la façon de nous y prendre et nous leur avons demandé de faire leur part. Toutefois, nous avons procédé avec tellement de justice et d'équité que, d'ici à la fin de la décennie, la qualité de vie des Canadiens ordinaires et de leurs enfants en sera meilleure.

● (1550)

Les députés néo-démocrates parlent beaucoup d'équité. Mon collègue, le ministre des Finances, et le gouvernement ont fait plus pour l'équité que tout autre gouvernement dont j'aie souvenir. Permettez-moi de citer quelques-unes de nos réalisations.

D'abord, nous avons supprimé beaucoup d'échappatoires fiscales. Mon collègue, le ministre des Finances, l'a répété à maintes reprises à la Chambre, mais je crois que nos vis-à-vis n'écoutent pas, car ils nous applaudiraient d'avoir présenté des mesures qui, de toute évidence, leur plaisent. Nous colmatons ces brèches, nous avons supprimé le crédit d'impôt à la recherche scientifique, supprimé l'échappatoire des sociétés en commandite, mis fin au fractionnement du revenu pour les familles ayant un revenu élevé, établi l'impôt minimum, supprimé le crédit d'impôt pour dividendes ainsi que les «avoirs miniers restreints». Toutes ces mesures ont été prises de façon cohé-

rente au cours des dix-huit derniers mois dans le cadre de deux budgets et d'un exposé économique. Elles sont toutes empreintes de justice. Les Canadiens les approuvent parce qu'elles viennent en aide aux simples citoyens. Il n'y a pas de doute là-dessus.

Sous l'angle de l'équité, parlons maintenant de dispositions particulières du budget. Nous avons, il est vrai, relevé le taux de la taxe fédérale sur les ventes, mais le ministre s'est engagé dans le budget à examiner cette question qui s'inscrit dans un contexte dont nous avons toujours dit qu'il était loin d'être parfait. Entre-temps, nous avons prévu pour les Canadiens à revenu faible une compensation qui constitue une nouveauté dans le domaine fiscal et montre à quel point nous souhaitons venir en aide aux plus démunis. Si les Canadiens ont, comme nous le pensons, le sens de la justice, voilà une autre mesure qui les réjouira.

Dans son budget précédent, mon collègue avait augmenté le crédit d'impôt-enfants, afin d'aider davantage les Canadiens à faible revenu, et il a fait en sorte que, dès cette année, les familles obtiennent le paiement de ce crédit d'impôt plus rapidement, sans attendre leur chèque de remboursement d'impôt. Les Canadiens n'auront donc plus besoin autant qu'auparavant de recourir aux services des escompteurs d'impôt. Nous avons d'ailleurs assujéti à des règlements plus sévères, dans l'intérêt des simples citoyens.

Laissez-moi signaler certains des bienfaits que ces mesures procureront aux simples citoyens dont parlait le député. Une femme de Vancouver affirmait que le paiement anticipé du crédit d'impôt-enfants va lui permettre de faire des cadeaux de Noël à sa fillette au lieu de lui offrir simplement un costume de neige ou une paire de bottes. Elle va pouvoir lui acheter quelques jouets ou quelques livres. Le directeur administratif du Conseil canadien de développement social a qualifié d'initiative importante le crédit remboursable au titre de la taxe de vente. A ce propos, le président de l'Union des personnes âgées de l'Ontario s'est déclaré enchanté. Je connais beaucoup de Canadiens moyens et c'est le genre d'observations qu'ils font à propos du budget. Ce sont elles qui raffermissent notre conviction qu'un budget équilibré et juste est extrêmement important et que nous sommes parvenus à cet objectif.

Le député nous dit que les impôts d'une famille moyenne ont augmenté de \$1,300 par année. Voyons cela de plus près. Ces calculs que les députés du NPD brandissent à la Chambre me surprennent quelque peu. Pour être touché par une telle augmentation d'impôts, il faudrait gagner entre 50,000 et 70,000 dollars par année. J'aimerais bien savoir si c'est ce que les députés néo-démocrates considèrent comme un revenu moyen au Canada. En faisant leurs calculs, ils ont oublié un certain nombre de choses. Le fait par exemple que, en 1986, la surtaxe ne s'applique qu'à la moitié de l'année. Ils ont surestimé l'augmentation de la taxe de vente. Ils n'ont pas tenu compte du fait que la dernière augmentation de la taxe de vente ne commence qu'en avril. Ils ont supposé que l'augmentation de \$200 du coût des produits pétroliers vient totalement et exclusivement du budget. L'effet de l'augmentation normale des traitements sur les primes d'assurance-chômage a été compté comme une augmentation d'impôts.